

Sustainable Fixed Income Global Opportunities Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class X2 CHF Hedged

ISIN: LU2098887933

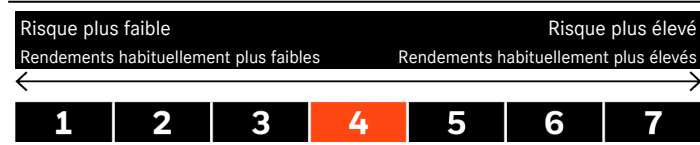
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à maximiser le retour sur investissement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds de manière cohérente avec les principes d'investissement axés sur la durabilité et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- ▶ Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif dans des titres de créances. Ces titres comprennent des obligations et des instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créances à court terme). La devise de référence du Fonds est l'euro et l'exposition aux devises est gérée de manière flexible.
- ▶ L'allocation des actifs du Fonds dépendra de sa devise de référence, l'euro, et la composition du portefeuille pourrait par conséquent être différente de celle d'un fonds similaire ayant le dollar américain pour devise de référence.
- ▶ Les titres de créances sont libellés en différentes devises et peuvent être émis par des États, des organismes d'État, des sociétés et des entités supranationales (par exemple, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement).
- ▶ Le Fonds peut investir dans la gamme complète des titres de créances qui peut comprendre des investissements avec une qualité de crédit relativement basse ou des investissements non notés.
- ▶ Le total de l'actif du Fonds sera investi conformément à sa Politique ESG, comme divulgué dans le prospectus. Pour plus de détails concernant les critères ESG, veuillez consulter le prospectus et le site Web de BlackRock à l'adresse <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf>
- ▶ Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (y compris par le biais d'instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire d'investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) ainsi que par des unités d'organismes de placement collectif) à des titres qui ne répondent pas à ces critères ESG.
- ▶ Le GFD peut utiliser des IFD à des fins d'investissement pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c'est-à-dire lorsque le Fonds obtient une exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs
- ▶ Le Fonds est géré activement. Le GFD peut choisir les investissements du Fonds et n'est pas contraint par un indice de référence dans ce processus.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ La devise de référence du Fonds est l'euro. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en franc suisse. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- ▶ Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et la devise de référence du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 10 000 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 4 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
 - Les titres de créances dont la qualité de crédit est moins bonne que celle des investissements de « bonne qualité » (investment grade) sont plus sensibles aux variations de taux d'intérêt et présentent des « risques de crédit » plus élevés que des titres de créances ayant une meilleure qualité.
 - Les risques décrits pour les titres de créances sont également valables pour les titres adossés à des actifs (ABS) et les titres adossés à des créances hypothécaires (MBS). Ces instruments peuvent être soumis à un « risque de liquidité », comportent des niveaux élevés d'emprunts et peuvent ne pas refléter pleinement la valeur des actifs sous-jacents.
 - Risque de devise : Le Fonds investit dans d'autres devises. Les variations de taux de change auront donc un impact sur la valeur de l'investissement.
 - Les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. Une utilisation extensive ou complexe de ces instruments peut avoir un impact plus conséquent sur le Fonds.
 - Le Fonds vise à exclure les sociétés exerçant certaines activités non conformes aux critères ESG. Il est donc recommandé aux investisseurs de procéder personnellement à une évaluation éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements du Fonds comparativement à un fonds qui n'y serait pas soumis.

- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
- Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 01 août 2022. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** (i) Dans la mesure où le Fonds s'engage dans des opérations de prêt de titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Étant donné que le partage des revenus des prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'a pas été inclus dans les frais courants. (ii) Les détenteurs de parts de fonds de cette catégorie seront soumis à des charges périodiques supplémentaires en dehors du Fonds selon accord distinct avec BlackRock.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,06 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

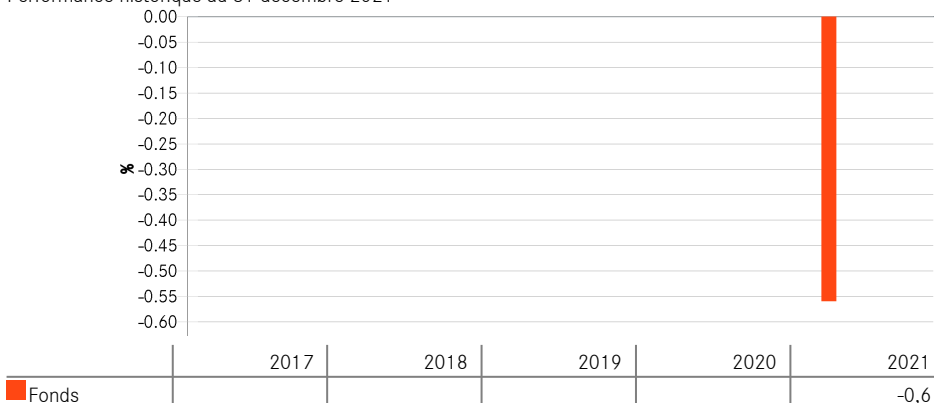
Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en CHF pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2020. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2020.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Performance historique au 31 décembre 2021



Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.